



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E150201

VALABLE JUSQU'AU

07/12/2025

ÉDITÉ LE

03/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC THONON LES BAINS 478 235 864

Siret : 478 235 864 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8403267

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 148387921

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 148387921

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : CHARPENTE - CONSTRUCTION BOIS - BRON EMMANUEL

305 ROUTE DES FONTAINES  
VERS LE PRÉ  
74200 REYVROZ

Téléphone : 04 50 73 80 80

Fax : 04 50 73 80 80

Portable : 06 76 45 97 03

Site Internet : www.charpente-bois-reyvroz.fr

E-mail : broncharpente@gmail.com

Responsabilité légale :  
BRON EMMANUEL GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|-----------|--|----------------------|
| 2301 PROB | Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE | 20/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/01/2021         |
| o Fenêtres de toit   | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.